**Syndicat Général des copropriétaires**

**De la Cadenelle**

**Représenté par son Syndic**

**Cabinet Lieutaud Square Habitat**

**Imm. Le Langeais**

**122 rue du Commandant Rolland**

**13008 Marseille**

**REF/0746**

**Mairie de Marseille des 6 & 8 arrondissements**

**Villa Bagatelle**

**125 rue du Commandant Rolland**

**13008 Marseille**

Marseille, le 15 mars 2021,

**Objet : Avenue Flotte**

**13008 Marseille**

Monsieur le Maire,

Nous venons vers vous en qualité de Syndic des copropriétés composant l’ensemble de la Résidence La Cadenelle, sis 122 rue du Commandant Rolland 13008 Marseille, concernant le dossier de l’avenue Flotte 13008 Marseille qui a fait l’objet d’une fermeture abusive, sur lequel nous tenons à attirer votre attention.

Cette avenue a fait l’objet d’une fermeture sur la majeure partie de l’avenue il y a plusieurs années, à l’initiative d’une partie de ses riverains représentés par l’ADRAF; le passage piéton était cependant possible pour les résidents de la Cadenelle jusqu’au printemps 2020.

Une nouvelle restriction à la circulation dans cette avenue à l’initiative de ces mêmes riverains, a été réalisée à cette période avec l’installation d’un système de badges électroniques asservis à des systèmes de fermetures, qui empêchent l’accès de l’avenue aux non-détenteurs de badges.

Nous avons été informés que les membres de l’association de l’ADRAF sont titulaires de badges d’accès, et procèdent à la distribution de badges d’accès dans le voisinage selon leur bon vouloir.

Les résidents de la Cadenelle sont depuis la fermeture pénalisés par l’impossibilité de circuler dans cette avenue, qui leur permettait jusqu’alors se rendre facilement, et sans détours vers la rue Paradis et le centre-ville.

Cette gêne quotidienne est une atteinte à la liberté de circulation sur le domaine public, outre le fait qu’elle constitue, une appropriation d’un bien public.

Nous vous remercions donc par avance de votre action en vue de mobiliser vos services, afin de libérer l’accès pour le passage des résidents de la Cadenelle, mais également de l’ensemble des citoyens, sur l’avenue Ferdinand Flotte.

Nous sommes à votre disposition pour tout entretien concernant ce sujet.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l’expression de nos salutations distinguées.

**Emmanuel CORNAND**

***Responsable du site Syndic LA CADENELLE***

04 91 22 50 75

[emmanuel.cornand@squarehabitat.fr](mailto:emmanuel.cornand@squarehabitat.fr)

